

Challenge JEUNES 2018

Objectif :

- ▶ Développer la pratique du Triathlon, du Duathlon, de l'Aquathlon, du Bike and Run et des disciplines déclinées (Triathlon et Duathlon de Neiges) au sein de la ligue Auvergne Rhône-Alpes chez les jeunes s'appuyant sur l'esprit CLUB.

Buts :

- ▶ Etablir une hiérarchie des clubs d'Auvergne Rhône Alpes basée sur leurs efforts de développement de la pratique JEUNE.
- ▶ Valoriser les épreuves Jeune d'Auvergne Rhône Alpes afin qu'elles progressent en terme de nombre d'inscrits.
- ▶ Inciter tous les clubs d'Auvergne Rhône Alpes à organiser une épreuve Jeune pour densifier le calendrier.
- ▶

Principe du challenge :

- ▶ Seuls les clubs des ligues d'Auvergne Rhône Alpes participent au classement du challenge.
- ▶ Seules les épreuves affiliées à la FFTRI sont prises en compte.
- ▶ Le classement s'établit par addition de points acquis à l'issue de chaque épreuve divisé par le nombre de jeunes licenciés compétition du club de la catégorie Mini Poussins à Minimes au 31 Août 2017.
- ▶ Pour chaque épreuve, les clubs enregistrent un nombre de points P calculés de la manière suivante:
 $P = (N \times C)$
N : nombre de concurrents de Mini poussins à minimes titulaire d'une licence compétition du club ayant fini l'épreuve.
C : coefficient d'éloignement.

Le club compétiteur qui est également club organisateur bénéficie d'un coefficient C de 3. Dans tous les autres cas un coefficient majoré s'applique en fonction de l'éloignement (voir tableau ci-dessous).

Coefficient C d'éloignement	Département du club visiteur												
	01	03	07	15	26	38	42	43	63	69	73	74	
Département du lieu d'organisation	01	2	5	5	6	4	3	4	5	5	3	3	3
	03	5	2	4	4	5	5	3	4	3	4	5	6
	07	5	4	2	4	3	4	3	3	4	4	5	6
	15	6	4	4	2	5	6	4	3	3	5	7	8
	26	4	5	3	5	2	3	4	4	5	4	4	5
	38	3	5	4	6	3	2	4	5	5	3	3	4
	42	4	3	3	4	4	4	2	3	3	3	4	5
	43	5	4	3	3	2	5	3	2	4	4	5	6
	63	5	3	4	3	5	5	3	4	2	4	5	6
	69	3	4	4	5	4	3	3	4	4	2	4	5
	73	3	5	5	7	4	3	4	5	5	4	2	3
74	3	6	6	8	5	4	5	6	6	5	3	2	

En cas d'ex-aequo, est privilégié au classement final, le club ayant obtenu des points sur le plus grand nombre d'épreuves.

Contraintes informatiques

Le bon déroulement du challenge repose sur une collaboration indispensable des organisateurs. Chaque organisateur devra adresser, par e-mail dans les jours qui suivent l'épreuve, au secrétariat de la ligue AUVERGNE RHONE ALPES, un fichier informatique au **format Excel** avec les données ci-dessous pour la totalité des participants y compris les DNF et DSQ

N° Dossard	N° licence	NOM	Prénom	Place	Temps Final (hh:mm:ss)	Catégorie	Sexe	Nom CLUB

Si les Ligues reçoivent les résultats sous format papier ou sous un format autre que le format Excel, afin de ne pas pénaliser les athlètes présents, un calcul des points sera fait mais le club organisateur ne marquera aucun point ni par ses athlètes ni par son bonus organisateur.

Les clubs organisateurs se verront retirer **définitivement** leurs points (bonus et points triathlètes) si le délai de retour des pass compétition à la Ligue est supérieur à 15 jours et si le règlement intervient au-delà de 30 jours après émission de la facture.

Suivi du challenge

- ▶ Le classement actualisé officieux sera publié régulièrement au cours de la saison sur le site INTERNET des deux anciennes ligues à savoir <http://www.triathlonauvergne.com> et <http://triathlonhonealpes.com> puis uniquement sur le site de la Ligue Auvergne Rhône Alpes de Triathlon à savoir <http://www.triathlonauvergnerhonealpes.com>.

Récompenses

▶ Le classement final définitif sera présenté et honoré lors d'une remise des récompenses qui sera organisée soit en fin de saison soit lors de l'Assemblée Générale

▶ **Dotation :**

▶ 1^{er}	500 € + Trophée
▶ 2^{ème}	450 € + Trophée
▶ 3^{ème}	300 € + Trophée
▶ 4^{ème}	250 € + Trophée
▶ 5^{ème}	200 € + Trophée

▶ **Seuls les clubs présents à cette remise des récompenses avec une équipe représentative soit à minima 3 athlètes de catégorie Mini Poussins à Minimes seront récompensés.**